



AfriFOODlinks

Living Lab par EStà à Ouagadougou

Vers le Plan Alimentaire Territorial du
Grand Ouaga

JUILLET 2025



Table des matières

1. Contexte du Living Lab	1
2. Pourquoi Ouagadougou ?	2
3. Programme des principaux ateliers	4
3.1. L'ordre du jour	4
3.2. Les participants	6
4. La méthodologie	11
5. Les activités	13
5.1. Renforcement des capacités	13
5.2. Activité de groupe	16
6. Le retour d'expérience sur le processus	25

1. Contexte du Living Lab

Dans le cadre du projet AfriFoodLinks, EStà est responsable de la Tâche 5.5, qui porte sur les « Connexions avec les acteurs de l'innovation ouverte ». La contribution d'EStà consiste à conceptualiser et opérationnaliser une approche inclusive et socialement ancrée de l'innovation ouverte, visant à cartographier et impliquer un écosystème diversifié d'acteurs des systèmes alimentaires urbains européens et africains. Cela implique l'analyse des définitions et des pratiques de l'innovation ouverte, le soutien à la conception et à la mise en œuvre des Living Labs, ainsi que la facilitation de l'apprentissage inter-contextuel à travers des enquêtes, des revues de littérature et des démarches participatives avec les parties prenantes.

EStà contribue également à l'élaboration de lignes directrices méthodologiques, soutient le renforcement des capacités et veille à ce que les dimensions sociales – telles que l'implication communautaire, l'équité et la pertinence culturelle – soient intégrées aux processus d'innovation.

La Tâche 5.5 prévoit la conception et la mise en œuvre de Living Labs dans les villes partenaires d'AfriFoodLinks. Pour cette raison, EStà a développé une méthodologie originale de Living Lab et sélectionné des villes innovantes pour la mettre en œuvre. Chaque Living Lab utilise la même méthodologie et vision, mais est personnalisé et adapté au contexte local.

Pour EStà, un Living Lab est un processus facilité et participatif qui part d'un besoin spécifique ou d'une question directrice et implique un large éventail d'acteurs. L'objectif est de créer de la cohésion, de favoriser la compréhension mutuelle et de construire un engagement commun autour d'objectifs politiques partagés.

À travers un dialogue ouvert et une co-conception, un Living Lab permet de :

- Créer de la cohésion entre les parties prenantes clés
- Encourager l'implication des participantes et leur appropriation du processus
- Comprendre les enjeux et besoins partagés
- Légitimer les processus décisionnels
- Renforcer les capacités de gouvernance collaborative
- Développer un langage et une base de connaissances partagés
- Clarifier les objectifs et les visions communes

Ainsi, les Living Labs agissent comme des catalyseurs d'innovation ouverte dans les politiques publiques, permettant aux acteurs locaux de s'approprier les démarches et de co-crée des solutions efficaces et adaptées à la complexité du terrain.

2. Pourquoi Ouagadougou ?

Les ateliers organisés du 7 au 9 juillet 2025 à Ouagadougou, regroupés sous le format Living Lab, ont été conçus pour répondre à un double objectif stratégique : d'une part, favoriser une appropriation locale du Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) de la Ceinture Verte de Ouagadougou ; d'autre part, renforcer la coordination entre ce plan et le processus en cours d'élaboration du Plan Alimentaire Territorial (PAT) du Grand Ouaga.

La Ceinture Verte représente un patrimoine écologique majeur pour la ville, essentiel à son équilibre environnemental et à la qualité de vie de ses habitants. Son PAG, en cours d'élaboration par le Ministère de l'Environnement avec le financement de LuxDev, nécessite aujourd'hui une vulgarisation active auprès des arrondissements, afin de garantir son intégration effective dans les dynamiques territoriales locales.

Parallèlement, la municipalité, à travers le projet « Cultiver la Résilience : Agriculture Viable à Ouagadougou (CRAVO) », soutenu par l'Union européenne, conduit une démarche structurante pour doter l'inter-communauté du Grand Ouaga d'un PAT fondé sur une vision durable et inclusive du système alimentaire urbain. Cette dynamique, portée par le consortium coordonné par AICS et mis en œuvre par ACRA, WeWorld-GVC, CISV et FIAB, s'articule avec d'autres initiatives telles que le projet AGRES (soutenu par l'AICS) et le projet de restauration de la Ceinture Verte (porté par Rikolto via le financement flamand GSTIC).

Dans ce contexte de mobilisation croissante, les ateliers ont été conçus pour :

- sensibiliser les arrondissements aux enjeux du PAG et en faciliter l'appropriation,
- co-construire des outils simples et adaptés de suivi des interventions,
- créer des passerelles opérationnelles entre la planification écologique (Ceinture Verte) et la planification alimentaire (PAT).

Ces ateliers place les arrondissements non plus comme simples entités consultées, mais comme co-acteurs décisionnels du processus. La méthodologie adoptée a combiné sessions théoriques, diagnostics participatifs, travaux en groupes et élaboration de plans opérationnels, en insistant sur le développement de mécanismes de coordination et de procédures harmonisées. Cette approche vise à garantir une mise en œuvre cohérente et intégrée des politiques territoriales, en partant des réalités locales.

En plus des journées décrites précédemment, EStà a également facilité le travail de coordination entre les consortiums de projets Afrifoodlinks, CRAVO and AGRES. La table ronde du 10 juillet 2025 a été organisée à Ouagadougou pour répondre à un besoin stratégique de coordination entre les principaux consortiums impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre de deux chantiers majeurs pour l'avenir de la capitale : le Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) de la Ceinture Verte et le Plan Alimentaire Territorial (PAT) du Grand Ouaga.

Dans ce contexte de grande mobilisation, la table ronde a été conçue comme un espace de dialogue structuré réunissant des représentants de la municipalité de Ouagadougou, des consortiums CRAVO, AGRES et AFL, ainsi que d'autres partenaires techniques. L'objectif était de renforcer les synergies entre ces initiatives, d'identifier des besoins communs, de clarifier les responsabilités de chacun et de définir des mécanismes de coordination concrets. Il s'agissait également de poser les bases d'un dispositif durable de pilotage territorial, essentiel pour garantir la cohérence et l'efficacité des futures interventions, en particulier au moment crucial où les plans entrent dans leur phase de mise en œuvre au niveau des arrondissements.

Pour clôturer la semaine, EStà a aussi travaillé pour soutenir l'une des tâches de ACRA au sein de l'AFL concernant le lien entre les bailleurs et la ville. La table ronde du 11 juillet 2025, organisée à Ouagadougou dans le cadre du programme AfriFOODLinks, a visé à catalyser des partenariats durables entre la municipalité et les bailleurs de fonds autour des enjeux des systèmes alimentaires urbains. Cette rencontre s'inscrit dans le prolongement des activités du Living Lab de Ouagadougou et dans une dynamique plus large portée par les projets AfriFOODLinks et CRAVO (Cultiver la Résilience : Agriculture Viable à Ouagadougou), en partenariat avec ACRA, Rikolto et EStà.

L'événement a été conçu comme une réponse directe au besoin d'améliorer la connexion entre les porteurs d'initiatives locales et les mécanismes de financement existants. Dans un contexte où plusieurs projets structurants pour la sécurité alimentaire, l'environnement et la gouvernance urbaine sont en cours, la ville de Ouagadougou cherche à valoriser ses efforts, à renforcer ses capacités de mobilisation de ressources et à inscrire ses actions dans des partenariats stratégiques de moyen et long terme.

L'objectif principal était de créer un espace de dialogue structuré entre les autorités municipales et les bailleurs présents à Ouagadougou afin de :

- présenter le portefeuille de projets liés à l'alimentation urbaine,
- mettre en valeur les initiatives les plus prometteuses,
- outiller les représentants municipaux dans l'art du pitch,
- identifier les priorités communes, les lacunes et les pistes concrètes de collaboration.

Il s'agissait aussi de favoriser un alignement entre les besoins territoriaux et les critères de financement des bailleurs, en vue d'améliorer la maturité financière des projets et leur ancrage dans des cadres d'action plus larges. En posant les bases d'un dialogue récurrent et constructif, cette table ronde ambitionnait de faire émerger des synergies nouvelles pour renforcer les systèmes alimentaires urbains de manière durable, équitable et résiliente.

La ville de Ouagadougou est donc un lieu idéal pour un Living Lab réunissant une grande diversité d'acteurs. La grande force de la ville, et la raison pour laquelle

Està l'a choisie comme l'un des sites de l'un de ses Living Labs, réside dans son ensemble de projets attractifs (comme les projets pilotes développés dans le cadre du projet Afrifoodlinks, par exemple), mais aussi dans sa constellation d'acteurs et de structures qui forment une gouvernance multi-acteurs et multi-niveaux du système alimentaire local, parfois structurée, parfois invisible.

Travailler d'abord avec les différents acteurs de la ville et de la Municipalité, puis avec différents projets et ONG travaillant sur le thème de l'alimentation, et enfin avec un groupe de financeurs de diverses natures, a permis de développer un Living Lab complexe et enrichissant.

3. Programme des principaux ateliers

3.1. L'ordre du jour

7 juillet 2025

08 :30 – 09 :00	Installation des participants	
09 :00 – 09 :30	Mot d'ouverture et lancement de l'atelier	ACRA, Rikolto, Mairie de Ouagadougou
09 :30 – 10 :30	Photo famille, interview et Pause Cafe	
10 :30 – 11 :30	Présentation de l'avant dernière projet du PAG de la Ceinture Verte avec avec focus sur les spécificités de chaque arrondissement.	Techniciens Consultants dans l'élaboration du PAG
11 :30 – 12 :00	Q&A	
12 :00 – 13 :00	Pause déjeuner	
13 :00 – 16 :00	Présentation des expériences des espaces verts urbaines dans le monde	Està

8 juillet 2025

08 :30 – 09 :00	Installation des participants	
09 :00 – 11 :00	Analyse participative des enjeux, contraintes et opportunités locales.	Animé par Està
11 :00 – 12 :00	Pause-café	
12 :00- 14 :00	Adaptation des interventions proposées aux réalités de chaque territoire et construction des plans opérationnels par arrondissement.	Animé par Està
14 :00-15 :00	Pause déjeuner	
15 :00-16 :00	Continuation construction des plans opérationnels par arrondissement.	Animé par Està

9 juillet 2025

08 :30 – 09 :00	Installation des participants	
09 :00 – 11 :00	Élaboration participative d'indicateurs de suivi pertinents pour chaque arrondissement.	Animé par Està
11 :00-12 :00	Pause-café	
12 :00 – 14 :00	Définition des responsabilités et des mécanismes de coordination.	Animé par Està
14 :00-15 :00	Pause déjeuner	
15 :00-16 :00	Adoption d'un chronogramme commun et de procédures harmonisées.	Animé par Està

10 juillet 2025

08 :30 – 09 :00	Installation des participants	
09 :00-09 :30	Présentation des plans et stratégies alimentaires à travers le monde	Està
09 :30 – 11 :30	Analyse participative des actions conjointes entre PAT et CVO et des besoins communs entre consortiums	Consortium AGRES, Consortium CRAVO, Consortium AFL Animé par Està
11 :30-12 :30	Pause-café	
12 :30-14 :00	Définition des responsabilités et des mécanismes de coordination.	
14 :00-15 :00	Pause déjeuner	

11 juillet 2025

08 :30 – 09 :00	Installation des participants	
09 :00 - 09 :15	Mot d'ouverture	DPPE
09 :15 - 09 :30	Présentation projet AFL et de l'activité de mobilisation des bailleurs	Rikolto, ACRA
09 :30 - 09 :45	Tour de table des Bailleurs et Mécanismes et programmes de soutien aux initiatives alimentaires à Ouagadougou	ACRA - Modération
09 :45 - 10 :00	Initiatives alimentaires clés et opportunités à Ouagadougou - Présentation des principaux défis, priorités et projets de la ville	DPPE
10 :00 - 11 :00	Dialogue facilité : Alignement des priorités entre villes et bailleurs Cette session interactive réunira les représentants des bailleurs et de la ville pour explorer les convergences entre les programmes de soutien et les projets municipaux. Les discussions porteront sur :	ACRA - Modération

	<p>Les manières dont les programmes actuels ou futurs des bailleurs peuvent appuyer les initiatives locales ; Les éventuelles adaptations des programmes pour mieux répondre aux priorités de la ville ; Les ajustements nécessaires pour que les projets répondent aux critères et axes stratégiques des bailleurs ; Les perspectives de collaboration durable. Questions-guides possibles : « Quelles initiatives vous semblent les plus en phase avec vos priorités actuelles ? » « Quels ajustements seraient nécessaires pour répondre à vos critères ? » « Avez-vous soutenu des initiatives similaires ailleurs ? Qu'en avez-vous tiré ? » « Quelles opportunités à venir la ville devrait-elle connaître ? » « Quel type de soutien (autre que financier) proposez-vous habituellement ? »</p>	
--	---	--

3.2. Les participants

La composition des participants a évolué en fonction des thématiques abordées et des objectifs fixés pour chaque journée de travail. Le processus a été pensé de manière progressive, en mobilisant tour à tour les différents acteurs stratégiques, techniques et institutionnels de la ville de Ouagadougou et de ses partenaires.

- **Le 7 juillet 2025**, la rencontre a revêtu un caractère hautement institutionnel. Elle a permis de réunir les principaux décideurs de la capitale autour d'une même table pour poser les bases du laboratoire vivant. Les échanges ont impliqué 76 participants, dont 29 femmes et 16 jeunes. La diversité des structures représentées illustre bien la transversalité du système alimentaire : directions municipales, services techniques de plusieurs ministères, partenaires financiers et agences internationales, arrondissements, ainsi qu'un large éventail d'ONG et de réseaux professionnels.
- **Les 8 et 9 juillet 2025** ont été consacrés à un travail technique approfondi. Ces deux journées, plus opérationnelles, ont mobilisé principalement les services municipaux et les représentants des 12 arrondissements de la ville. La participation a atteint 63 personnes (22 femmes et 18 jeunes), permettant un dialogue de proximité avec les relais locaux et la mise en avant des réalités de terrain.
- **Le 10 juillet 2025** a marqué un moment de convergence entre la municipalité et la société civile organisée. Les membres de trois consortiums distincts – engagés respectivement sur les projets **Afrifoodlinks**, **CRAVO** et **AGRES** – se sont réunis aux côtés des directions municipales. Cette

configuration a permis de renforcer les synergies entre les différents programmes déjà actifs dans la capitale et d'identifier des pistes de coordination future.

- Enfin, **le 11 juillet 2025** a été dédié à une rencontre stratégique de haut niveau avec plusieurs bailleurs de fonds et partenaires techniques et financiers clés. Les échanges ont porté sur les perspectives de collaboration, en s'appuyant sur les acquis du laboratoire vivant et sur la volonté commune de soutenir Ouagadougou dans la construction de systèmes alimentaires plus durables et inclusifs.

Tout au long de ces journées, les principaux acteurs ayant appuyé la mise en œuvre et l'animation du laboratoire vivant ont été la **Municipalité de Ouagadougou (notamment la DPPE)**, l'équipe de **Rikolto**, en tant que coordinateur d'Afrifoodlinks pour la capitale, et **l'ONG ACRA**. Leur rôle a été déterminant pour garantir la pertinence du dispositif et son ancrage dans les besoins réels de la région.

Les listes détaillées ci-dessous, ventilée par journée, permet de visualiser la richesse et la diversité des contributions apportées.



7 juillet 2025

Participants	Nombre de participants	N. F	N. H	N. <35	N. >35
PDS Ouagadougou	1		1		1
Mairie de Ouagadougou	3		3		3
DGESS/MATM	1	1			1
DRIP/CO Mairie de Ouagadougou	1		1		1
DGESS/MEEA	2		2		2
DCRP/CO Mairie de Ouagadougou	5	4	1	2	3
DGEF/MEEA	1		1		1
DGEWC /MEEA	1		1	1	
DGSTTI/DWFC MEEA	1		1		1
AICS	2	1	1	1	1
Chef de file Secrétariat PASP	1	1			1
ADEU	2	1	1		2
AFP-PME	1		1		1
DTA/IRSAT	2	1	1		2
INADES-Formation Burkina	1		1		1
Ligue des consommateurs du Burkina LCB	1		1		1
Réseau des Caisses Populaires du Burkina (RCPB)	1		1		1
Agence Burkinabé de Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité (ABNORM)	2		2		2
Direction régionale en charge l'agriculture	1				
Direction en charge de la Nutrition (Ministère de la santé)	1	1			1
MAMSN/DGESS	1		1		1
Arrondissement 1	1		1		1
Arrondissement 2	1	1			1
Arrondissement 3	1		1	1	
Arrondissement 4	2	1	1		2
Arrondissement 5	1		1		1
Arrondissement 6	1		1		1
Arrondissement 7	1		1		1
Arrondissement 8	1		1		1
Arrondissement 9	2	2			2
Arrondissement 10	2	1	1	1	1
Arrondissement 11	1		1		1
Arrondissement 12	2	1	1		2
Agence municipale des grands travaux (AMGT)	2		2		2

Direction des Aménagements Paysagers et de la Gestion des Parcs (DAPGP)	2		2		2
Direction de la salubrité publique et de l'hygiène (DSPH)	1	1			1
Direction de l'urbanisme et du foncier communal (DUFC)	1		1		1
Jeune Ambassadeur AfriFoodLinks	1	1		1	
ONG CISV	1		1		1
ONG We World	1	1		1	
ONG Mani Tese	4	1	3		4
Département Prospective, Planification et Etudes (DPPE)	5	2	3	2	3
ONG LVIA	1	1			1
ONG ACRA	3	2	1	2	1
ONG Rikolto	4	3	1	3	1
Està	2	1	1	1	1
TOTAL	76	29	47	16	60

8-9 juillet 2025

Participants	Nombre de participants	N. F	N. H	N. <35	N. >35
Mairie de Ouagadougou	3		3		3
AICS	1		1	1	
Arrondissement 1	2	1	1	1	2
Arrondissement 2	1	1			1
Arrondissement 3	1		1	1	
Arrondissement 4	2	1	1		2
Arrondissement 5	1		1		1
Arrondissement 6	1		1		1
Arrondissement 7	2		2		2
Arrondissement 8	2		2		2
Arrondissement 9	2	2			2
Arrondissement 10	2	1	1	1	1
Arrondissement 11	1		1		1
Arrondissement 12	2	1	1		2
Ministère de l'agriculture	1		1		1
DRIP/CO Mairie de Ouagadougou	1		1		1
DCRP/CO	5	4	1	2	3
DGSTTI/DWFC	1		1		1
Agence municipale des grands travaux (AMGT)	2		2		2

Direction des Aménagements Paysagers et de la Gestion des Parcs (DAPGP)	2		2		2
DGEWC /MEEA	1		1	1	
DGPE/MEEA	1		1		1
Direction de la salubrité publique et de l'hygiène (DSPH)	1		1		1
Ligue des consommateurs du Burkina LCB	1		1		1
ONG Mani Tese	2	1	1		2
DGESS/MEEA	2		2		2
DGEF/MEEA	2		2	1	1
ADEU	1		1		1
DTA/IRSAT	1	1			1
Jeune Ambassadeur AfriFoodLinks	1	1		1	
Département Prospective, Planification et Etudes (DPPE)	6	2	4	3	3
ONG ACRA	3	2	1	2	1
ONG Rikolto	4	3	1	3	1
Està	2	1	1	1	1
TOTAL	63	22	41	18	45

10 juillet 2025

Participants		Nombre de participants	N. F	N. H	N. <35	N. >35
	DPPE/ Mairie de Ouagadougou	4	2	2	3	1
Consortium AFL	Està	2	1	1	1	1
	Rikolto	4	2	2	3	1
	ADEU	1		1		1
	AFP-PME	1	1			1
	DTA/IRSAT	1	1			1
	INADES-Formation Burkina	1		1		1
Consortium CRAVO	ACRA	2	1	1	1	1
	CISV	1		1		1
	We World	1	1		1	
	FIAB	1		1	1	
Consortium AGRES	ONG Mani Tese	2		2		2
	ONG Tamat	1		1	1	
	ONG LVIA	1		1		1
TOTAL	23	9	14	11	12	

11 juillet 2025

	Participants	Nombre de participants	N. F	N. H	N. <35	N. >35
Invités	Chef de file Secrétariat PASP	1	1			1
	AICS	2	2		1	1
	GIZ	1	1			1
	Cooperation néerlandaise	1	1		1	
Organisateurs	Département Prospective, Planification et Etudes (DPPE)	3		3	1	2
	DRIP/CO Mairie de Ouagadougou	1		1		1
	ONG ACRA	2	1	1	1	1
	ONG Rikolto	4	3	1	3	1
	Està	2	1	1	1	1
	ONG Mani Tese	1		1		1
TOTAL		18	10	8	8	10

4. La méthodologie

Està a développé une méthodologie distinctive de Living Lab visant à promouvoir l'innovation ouverte dans le domaine des politiques publiques, en forte cohérence avec l'Agenda 2030 des Nations Unies. Cette approche repose sur l'idée que les défis sociétaux complexes – tels que ceux liés aux systèmes alimentaires, à l'action climatique et à la résilience urbaine – exigent des réponses collaboratives, systémiques et sensibles au contexte.

Chaque Living Lab commence par l'identification d'un besoin spécifique ou d'une question de recherche, qui peut émerger d'une opportunité de financement, d'une organisation partenaire, d'une autorité locale ou du travail de terrain et des observations d'Està. À partir de ce point de départ, Està formule une hypothèse de travail et élabore une cartographie des acteurs basée sur quatre catégories : Gouvernement, Monde académique, Société civile et Secteur privé. Assurer une participation diversifiée et significative de ces secteurs est un principe fondamental.

La méthodologie se déploie en plusieurs phases clés :

1. Explorer :

Està identifie un besoin – provenant d'un acteur local, d'un appel à projets, ou d'une initiative interne – et formule une hypothèse de Living Lab en réponse. Sur

cette base, avec l'appui des parties prenantes locales, EStà cartographie les acteurs selon les quatre catégories du Helix Model : Gouvernement, Industrie, Société civile et Monde académique.

2. Impliquer :

EStà mène une analyse du contexte ainsi que des entretiens avec les parties prenantes pour affiner la question de recherche, valider l'hypothèse et co-définir les résultats attendus. Cette étape permet d'adapter le processus aux réalités locales et de faire émerger tensions, aspirations et opportunités clés.

3. Concevoir :

EStà joue le rôle de Curateur, en développant le design de l'atelier en dialogue avec le partenaire hôte. Cela comprend la définition du thème, des objectifs, des résultats escomptés et de la liste des invitées. Une attention particulière est portée à l'inclusivité, l'accessibilité et la diversité linguistique. L'organisation spatiale et relationnelle de l'atelier est soigneusement pensée pour favoriser l'ouverture, la créativité et l'équité entre les participantes.

4. Réunion :

L'atelier Living Lab se structure comme un processus de groupe facilité, composé de plusieurs moments interactifs et co-créatifs. Ce processus est guidé par sept principes fondamentaux : urgence, dialogue, respect, complexité, inclusion multipartite, continuité et confiance. Ces principes créent les conditions d'une expérience transformatrice et porteuse de sens.

5. Retour et suivi :

Après l'atelier, EStà rédige un rapport concis et accessible qui synthétise les résultats clés, donne voix aux participantes et propose des recommandations tournées vers l'avenir. Ce rapport n'est pas seulement un compte-rendu, mais un outil pour prolonger la conversation et soutenir les actions futures.

La méthodologie de Living Lab développée par EStà est plus qu'un outil : c'est un processus de collaboration et de cocréation. En favorisant l'appropriation collective, un langage commun et l'intelligence collective, le Living Lab agit comme un catalyseur d'alliances durables et de changements systémiques. Il rassemble institutions, praticiennes, chercheuses et citoyennes pour naviguer dans la complexité, construire la confiance et concevoir des politiques publiques inclusives, ancrées et impactantes.

5. Les activités

5.1. Renforcement des capacités

Présentation des expériences des espaces verts urbaines dans le monde – 7 juillet

Lors de son intervention, Andrea Calori, Président d'ESTà, a proposé une lecture systémique du système alimentaire, en insistant sur la nécessité de dépasser les approches fragmentées qui dominent souvent l'action publique. Il a souligné que l'alimentation ne doit pas être réduite à une simple chaîne de valeur, mais comprise comme un cycle complexe, étroitement connecté à des dimensions environnementales, économiques, sociales et territoriales. De la production agricole à la consommation, jusqu'à la gestion des déchets, chaque étape du cycle alimentaire est traversée par des flux de matières, d'énergie, d'informations, mais aussi par des choix politiques et culturels. Ces dynamiques rendent indispensables des approches circulaires, durables et ancrées dans les contextes locaux.



La ville, et en particulier une grande ville comme Ouagadougou, joue un rôle central dans ce système, en tant que lieu de concentration de la demande alimentaire, mais aussi comme espace de planification, de consommation organisée, de logistique, d'éducation et de gestion des déchets. Calori a plaidé pour la construction progressive d'une politique alimentaire urbaine, comme outil de gouvernance intégrée permettant de coordonner et valoriser les nombreuses initiatives existantes. Une telle politique, pour être efficace, doit s'appuyer sur une vision partagée, sur la mobilisation des différents niveaux institutionnels et sur des processus participatifs qui impliquent les producteurs, les consommateurs, les institutions, la société civile et le monde de la recherche.

Dans ce cadre, l'intervention a évoqué l'importance des références internationales telles que l'Agenda 2030 et les Objectifs de développement durable, les initiatives de la FAO, d'ONU-Habitat, du MUFPP – Milan Urban Food Policy Pact, et d'autres programmes européens. Le Pacte de Milan, dont EStà a accompagné la mise en œuvre à l'époque de son lancement, constitue aujourd'hui un document de référence reconnu mondialement, articulé autour de six axes d'action. Il permet aux villes d'évaluer leurs progrès, de partager leurs pratiques et de postuler à des financements. La prochaine édition du Forum mondial du MUFPP se tiendra d'ailleurs à Milan en octobre 2025.

À travers l'exemple de Milan, Andrea Calori a illustré comment une municipalité peut structurer une politique alimentaire ambitieuse, en mobilisant les différents secteurs administratifs et en articulant les politiques urbaines avec celles du territoire rural environnant. Il a décrit des projets phares comme l'introduction de fruits et légumes locaux dans les cantines scolaires, en lien avec le Parc Agricole Sud Milano, ainsi que les démarches antérieures de cartographie participative des circuits alimentaires durables. Ces actions montrent la capacité d'un système alimentaire à régénérer les ressources, à améliorer la justice sociale et à renforcer la résilience urbaine.

Enfin, l'intervention a élargi la perspective en citant d'autres expériences internationales inspirantes, notamment celles de Rosario en Argentine et d'Almere aux Pays-Bas, qui démontrent que différentes voies sont possibles pour intégrer agriculture, alimentation et politiques urbaines. L'appel lancé à Ouagadougou est donc de s'appuyer sur les projets en cours pour structurer une politique alimentaire territoriale capable de générer une vision partagée, durable et inclusive du futur urbain.



Présentation des plans et stratégies alimentaires à travers le monde – 10 juillet

La présentation de Bianca Minotti visait à clarifier les concepts fondamentaux liés aux politiques alimentaires territoriales, en particulier dans le cadre de l'élaboration d'un Plan Alimentaire Territorial (PAT). Elle a d'abord expliqué les distinctions entre stratégie, politique publique, plan et loi, en insistant sur la complémentarité de ces instruments. La stratégie trace une direction globale et souple, la politique publique formalise des orientations cohérentes pour répondre à un enjeu, le plan traduit cela en actions concrètes à court-moyen terme, et la loi établit des obligations contraignantes. L'objectif est de montrer que ces outils, bien articulés, permettent de structurer des démarches de transformation alimentaire à l'échelle locale.

Le propos s'est ensuite orienté vers les raisons d'élaborer un PAT. Il s'agit d'un outil puissant pour répondre aux crises du système alimentaire, lutter contre la malnutrition, la précarité alimentaire et les impacts environnementaux, tout en articulant durabilité, sécurité alimentaire et justice sociale. Le PAT permet de mobiliser les leviers d'action des villes – planification, achats publics, infrastructures, éducation – et de reconnecter les zones urbaines et rurales par les circuits courts, l'agriculture locale, les marchés et les systèmes logistiques. Il favorise également la convergence entre politiques sectorielles telles que la santé,

l'environnement, l'économie, le logement ou encore l'éducation, et repose sur la participation des acteurs du territoire – citoyens, agriculteurs, institutions, associations, entreprises – dans une logique de gouvernance partagée.

Le processus de développement d'un PAT repose sur plusieurs étapes structurées: tout d'abord, la création d'une dynamique territoriale claire avec l'appui politique de la collectivité, la désignation d'un coordinateur et l'identification des parties prenantes. Ensuite, la réalisation d'un diagnostic du système alimentaire local, à la fois selon les étapes de la chaîne (production, transformation, distribution, consommation, déchets) et selon des enjeux transversaux (santé, environnement, inclusion sociale, éducation, économie locale). Le PAT s'élabore ensuite à travers la co-construction d'une vision partagée, la définition de priorités stratégiques et l'élaboration d'un plan d'action détaillé, précisant les actions, les acteurs impliqués, les ressources mobilisées et les indicateurs de suivi.

Bianca Minotti a également insisté sur l'importance de mettre en place une gouvernance efficace et multi-acteurs pour porter la stratégie dans la durée. Cette gouvernance peut prendre la forme de bureaux alimentation, de conseils alimentaires territoriaux, de tables de coordination ou de collectifs d'acteurs engagés. L'enjeu est de ne pas tout créer ex nihilo, mais de s'appuyer sur les dispositifs déjà existants sur le territoire pour consolider une gouvernance légitime, cohérente et évolutive. Le PAT est ainsi présenté non seulement comme un outil de planification, mais comme un levier de transformation systémique et un point de départ vers l'institutionnalisation d'une véritable politique alimentaire locale. Enfin, un lien a été établi avec les recommandations du Milan Urban Food Policy Pact, dont le PAT permet de mettre en œuvre concrètement les principes et les actions dans une logique territoriale adaptée.

5.2. Activité de groupe

8-9 juillet

Les participants aux deux journées de travail centrales ont été divisés en six groupes, chacun jumelé à deux arrondissements, et ont travaillé sur quatre thèmes principaux : l'analyse SWOT du territoire, la définition d'un ensemble d'activités à mener au niveau local relatives à un domaine d'intervention spécifique, et la définition d'indicateurs de base pour la mise en œuvre de ces activités. Enfin, à partir des activités établies, les groupes ont ensuite défini des temps et des sujets à aborder.

Nous présentons ci-dessous les points saillants des résultats de manière agrégée. *Légende du groupe : Groupe 1 : arrondissements 1-2 ; Groupe 2 : arrondissements 5-10 ; Groupe 3 : arrondissements 11-12 ; Groupe 4 : arrondissements 4-9 ; Groupe 5 : arrondissements 8-3 ; Groupe 6 : arrondissements 6-7.*



Analyse SWOT :

L'analyse SWOT des six groupes met en évidence un certain nombre de points communs mais aussi des spécificités liées aux contextes d'intervention de chaque groupe.

Forces communes et différenciées

Un thème central parmi les forces identifiées est l'existence d'espaces verts et d'infrastructures de base pour la production maraîchère. Tous les groupes soulignent la présence de terres cultivables, de pépinières, d'espaces partagés ou de superficies aménageables ou exploitables. Plusieurs mentionnent également une forte demande locale pour les produits agricoles (Groupes 2, 5 et 6).

Des éléments spécifiques sont également notables : le Groupe 1 insiste sur la diversité des activités professionnelles et la présence de casernes et d'écoles, tandis que le Groupe 3 met en avant la jeunesse de la population et la structuration des acteurs comme des atouts. Le Groupe 4 se distingue par une valorisation claire de l'approche agroécologique et de la présence d'ONG impliquées localement.

Faiblesses récurrentes

Parmi les faiblesses, une occupation anarchique des espaces revient dans presque toutes les matrices (Groupes 1, 2, 3, 4 et 5), souvent accompagnée d'un manque de réglementation ou d'application des lois (Groupes 1, 5 et 6).

Plusieurs groupes soulignent également un manque de moyens matériels et financiers, y compris l'absence d'unités de transformation ou d'équipements adaptés (Groupes 2, 4, 5 et 6). Les problèmes liés à la gestion des déchets apparaissent également à travers les groupes (Groupes 1, 3, 4 et 5), signalant un besoin structurel de meilleures pratiques environnementales.

Opportunités partagées

Un levier d'opportunité majeur est l'existence de partenariats institutionnels et d'un engagement des producteurs (Groupes 2, 4 et 5), ainsi que d'une volonté politique (Groupes 2 et 5). Les Groupes 1 et 2 mettent en avant la présence d'infrastructures existantes comme les cantines scolaires, casernes ou centres commerciaux qui pourraient favoriser les circuits courts et l'ancrage local des productions.

L'innovation apparaît également comme une opportunité, en particulier pour le Groupe 3 qui évoque la création d'emplois verts, l'innovation technologique et la protection sociale comme facteurs de progrès.

Menaces identifiées

Les menaces sont largement partagées entre les groupes, avec des préoccupations fortes autour de la pression foncière, de l'insécurité et des aléas climatiques (Groupes 2, 3, 4 et 6). Le Groupe 2 souligne spécifiquement l'invasion du marché par des produits importés, créant une concurrence déloyale vis-à-vis des productions locales.

Le manque de clarté dans l'identification des bénéficiaires et la dualité entre droit coutumier et droit moderne sont mis en évidence respectivement par les Groupes 5 et 6, révélant des défis de gouvernance foncière spécifiques à certaines zones.



Définition Plan opératif :

Pour la définition d'un ensemble d'activités à mener au niveau local relatives à un domaine d'intervention spécifique, chaque groupe a travaillé sur une table de cinq éléments : Domaine d'intervention prioritaire, Conditions habilitantes, Parties traduisant, Actions, Résultats attendus.

Groupe 1 - Consommation

Ce groupe se concentre sur les conséquences d'une forte croissance démographique et d'une pression sociale accrue sur les pratiques alimentaires. Il dénonce la prolifération de pratiques alimentaires néfastes et un manque d'infrastructures pour le stockage et la distribution. Les actions proposées visent la formation à l'hygiène, la sensibilisation à la nutrition et l'amélioration de l'approvisionnement. Les parties prenantes clés incluent les restaurants, les services municipaux, les consommateurs et les ONG. Le résultat attendu est une amélioration des connaissances nutritionnelles et des compétences des acteurs de la restauration.

Groupe 2 - Production (répondre à la demande)

Face à une demande excédant la production maraîchère, ce groupe cible l'augmentation de l'offre. Il identifie comme conditions habilitantes la sécurisation des terres, l'accès à l'eau et le renforcement des capacités des producteurs. Les actions vont de l'identification des espaces à l'accompagnement des acteurs, en passant par la dotation en équipements et intrants. Les bénéficiaires incluent les autorités locales, les institutions financières et les distributeurs. Le groupe vise l'autosuffisance alimentaire, la création d'emplois et un environnement sain.

Groupe 3 – Aménagement urbain et territoire (chaîne de valeur)

L'objectif est ici de mieux organiser l'espace urbain en intégrant les enjeux de la chaîne de valeur alimentaire. Le groupe propose l'élaboration de textes juridiques, la clarification des rôles et la planification d'activités. Les actions concrètes comprennent la délimitation des zones, l'adoption de textes, l'organisation d'acteurs et le renforcement des capacités. Les parties prenantes sont principalement institutionnelles (MEEA, commune, partenaires). Le résultat attendu est une ceinture verte fonctionnelle, améliorant l'accès à des produits sains.

Groupe 4 – Production (qualité et contrôle)

Ce groupe veut renforcer le contrôle du système maraîcher en misant sur l'amélioration qualitative et quantitative. Il insiste sur la nécessité de données fiables (accès, sols, surfaces, moyens de production) et sur la dotation en équipements, les formations techniques, l'accès au crédit. Les producteurs, ministères et autorités locales sont les partenaires clés. Le groupe cherche à renforcer l'autonomie des producteurs et à améliorer l'écoulement des produits.

Groupe 5 – Sécurisation de l'espace de production

La priorité de ce groupe est de protéger les espaces de production. Il demande une vision spécifique pour gérer la bande verte. Les actions incluent la prise de textes réglementaires, la sensibilisation des parties prenantes, et l'organisation autour de la gestion de la CVO (Ceinture Verte de Ouagadougou). Le résultat visé est une CVO bien délimitée et aménagée, avec des surfaces mieux exploitées.

Groupe 6 – Aménagement urbain et territoire

Ce groupe mise sur l'application du POS (Plan d'Occupation des Sols) pour aménager le territoire et sécuriser la CVO. Il propose des actions techniques comme l'édition et la diffusion du POS, les levés topographiques, l'aménagement des périmètres maraîchers, et le suivi environnemental. Les acteurs impliqués vont du Premier ministre aux autorités coutumières. Les résultats attendus sont une vulgarisation du POS et l'aménagement effectif de périmètres irrigués.

Tous les groupes reconnaissent l'importance de sécuriser les espaces agricoles et d'impliquer des parties prenantes variées dans une approche intégrée. Les Groupes 2, 4 et 5 se concentrent explicitement sur la production, tandis que les Groupes 1, 3 et 6 insistent davantage sur l'aménagement, la planification territoriale ou les pratiques de consommation. Une similitude forte concerne la nécessité de renforcer les capacités techniques des acteurs, via formations, dotations en matériel et structuration. En revanche, les Groupes 1 et 4 mettent plus l'accent sur la qualité des produits et les comportements des consommateurs, alors que les Groupes 3 et 6 privilégient la gouvernance spatiale et juridique. Les résultats attendus convergent vers une meilleure exploitation des ressources existantes, mais les entrées thématiques varient, allant de la gestion de la bande

verte à l'amélioration des infrastructures juridiques et logistiques. Cette diversité illustre une complémentarité d'approches, utile pour élaborer une stratégie alimentaire urbaine holistique, articulant sécurité foncière, production durable, consommation responsable et aménagement cohérent du territoire.

Indicateurs :

Enfin, pour la définition d'indicateurs de base pour la mise en œuvre de ces activités, chaque groupe a défini des questions clés, des indicateurs et des mesures à appliquer pour développer les actions précédemment identifiées.

Groupe 1 – Changement des pratiques alimentaires

Le groupe 1 souhaite transformer les pratiques alimentaires néfastes dans les arrondissements 1 et 2, notamment à travers une amélioration des méthodes de conservation des aliments. Les indicateurs retenus comprennent le nombre de restaurants collectifs modèles, le taux d'adoption de clubs d'appui et le taux de déchets alimentaires. Les sources de vérification incluent les observations de terrain, les constats, les enquêtes, ainsi que les entretiens avec les acteurs locaux.

Groupe 2 – Structuration de la production agricole

Ce groupe se penche sur la structuration des producteurs à travers la création de coopératives ou de faitières agricoles, la mise à disposition de moyens de production adaptés, la sécurisation des sites et la mobilisation financière. Les indicateurs varient entre nombre de formations, superficie exploitée, disponibilité des intrants ou encore autorisations d'exploitation. Les sources de vérification comprennent une grande diversité de documents (rapports d'activités, contrats, bases de données, factures, etc.) et d'observations directes sur le terrain.

Groupe 3 – Aménagement et structuration des acteurs

Le groupe 3 cible l'aménagement des périmètres irrigués, l'organisation des acteurs clés (producteurs, groupements) et le renforcement de leurs capacités. Les indicateurs sont précis : existence de plans, nombre de périmètres aménagés, nombre de vulnérables employés, comptes rendus, sessions de formation et voyages d'étude. Les outils de vérification incluent les rapports de formation, les listes de membres et les documents produits lors des sessions.

Groupe 4 – Disponibilité et qualité des produits maraîchers

Ce groupe s'intéresse à trois aspects clés : assurer une offre suffisante de produits maraîchers, disposer de personnel qualifié, et améliorer les circuits de distribution. Les indicateurs touchent la productivité agricole, la qualification des acteurs et l'identification des points de vente. Les sources comprennent les rapports de comités de gestion, de sécurité, les visites de terrain et les relevés d'ateliers.

Groupe 5 – Sécurisation de la production en espaces aménagés

Le groupe 5 met l'accent sur l'aménagement et la sécurisation d'espaces de production. Il mesure l'impact à travers des indicateurs techniques tels que la quantité produite par hectare, le nombre de producteurs impliqués, ou l'existence de cahiers de charges. Les données sont issues de fiches techniques, documents fonciers, copies réglementaires, etc.

Groupe 6 – Protection de la CVO via le POS

Ce groupe structure sa réflexion autour de trois volets : application du POS, sécurisation et revalorisation de la Ceinture Verte de Ouagadougou (CVO). Les actions sont très techniques (levés topographiques, bornage, élaboration de plans, attribution de parcelles). Les indicateurs et sources sont variés : plans cadastraux, rapports environnementaux, barèmes de bornage et nombre de sorties de terrain.

Plusieurs similitudes ressortent : la majorité des groupes mettent en avant la formation, l'organisation des producteurs, ainsi que l'amélioration de la gestion foncière ou logistique. Cependant, les différences résident dans la nature des enjeux traités. Les Groupes 1 et 4 se focalisent davantage sur les comportements alimentaires et la qualité des produits, tandis que les Groupes 2, 3, 5 et 6 s'intéressent à la structuration physique et institutionnelle des espaces et des acteurs agricoles. Le Groupe 6 est le plus marqué par une approche techno-administrative, ancrée dans les outils d'aménagement urbain (POS), tandis que le Groupe 2 met en avant une approche institutionnelle et financière pour soutenir les coopératives. Ainsi, si la trame méthodologique est cohérente entre groupes, les filières prioritaires, l'échelle d'intervention et les modalités de mise en œuvre varient fortement, offrant une vision complémentaire et intersectorielle des besoins et leviers d'action à mobiliser.



Quoi, Quand, Qui ?

Dans ce dernier exercice, les groupes ont travaillé à définir les sujets à impliquer dans les activités et les délais approximatifs.

Groupe 1 – Sensibilisation et gestion des déchets alimentaires

Le groupe 1 propose une « caravane des modèles » d'infrastructures de conservation et de commercialisation, combinée à des actions de formation sur les bonnes pratiques et de sensibilisation à la gestion des déchets alimentaires. La mise en œuvre repose sur les services techniques de la municipalité, les ONG, les instituts de recherche (IRSAT, CRST) et les ministères de la santé et de l'environnement. Le calendrier d'exécution s'étale sur 12 mois, prolongeable sur toute la durée du projet.

Groupe 2 – Structuration des producteurs et mobilisation des ressources

Ce groupe s'attelle à une intervention structurée et pluriannuelle. Il prévoit la mobilisation des terres et des producteurs, l'aménagement des sites, la formation des producteurs, ainsi que la mobilisation financière. Les arrondissements, les services techniques, les autorités coutumières, les partenaires techniques et financiers (PTF) sont mobilisés. Le programme est séquencé en plusieurs étapes, de janvier 2026 à mars 2027, avec un suivi jusqu'à la fin du projet.

Groupe 3 – Aménagement et renforcement des capacités

Le groupe 3 adopte une logique intégrée autour de trois axes : aménagement des périmètres maraîchers, organisation des acteurs, renforcement des capacités. L'exécution est portée par la commune, le MEEA (Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement) et les partenaires. Le calendrier est échelonné entre le dernier trimestre 2025 et le second semestre 2026, montrant une planification cohérente et progressive.

Groupe 4 – Structuration territoriale et commerciale

Le groupe 4 met l'accent sur la base : recensement et sécurisation des sites de production, organisation des producteurs, structuration des circuits commerciaux, y compris la mise en place de boutiques témoins. Les acteurs clés sont les maires des arrondissements 6 et 9, les ministères concernés, les ONG et la société civile. L'ensemble des actions est prévu à court terme (0-3 mois) pour les diagnostics, puis « en continu » pour la dimension commerciale.

Groupe 5 – Gouvernance foncière et planification

Ce groupe cible la sécurisation de la Ceinture Verte de Ouagadougou (CVO), le bornage des terrains, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'aménagement ainsi qu'un mécanisme de suivi. Les responsabilités sont partagées entre la commune, le MEEA, les ministères des Finances et MATD, les partenaires et groupements associatifs. Les actions s'échelonnent entre janvier et juin 2026, selon le type d'intervention.

Groupe 6 – POS et aménagement durable

Le groupe 6 structure ses activités autour de l'application du Plan d'Occupation des Sols (POS), avec la sécurisation et revalorisation de la CVO, l'élaboration du PAF, et l'exploitation des périmètres aménagés. Les acteurs incluent la mairie de Ouagadougou, le MAE, l'INERA, l'IRSAT, les groupements maraîchers, ONG et PTF. L'agenda est précis : juillet-août 2025 pour le POS, 6 mois pour la sécurisation et un engagement continu pour la revalorisation.

Tous les groupes démontrent une volonté de renforcer les systèmes alimentaires urbains à travers des approches opérationnelles, incluant la formation, la sécurisation foncière, l'organisation des producteurs et la structuration commerciale. Une similitude majeure est la recherche d'un équilibre entre court terme (diagnostic, sécurisation) et long terme (renforcement des capacités, suivi, planification continue). Tous les groupes mobilisent une diversité d'acteurs, avec une forte présence des communes, ministères sectoriels, ONG, PTF et groupements locaux. Les différences résident dans le degré de technicité et d'ancrage institutionnel : le Groupe 6 est très axé sur l'urbanisme réglementaire (POS, PAF), tandis que les Groupes 1 et 4 misent davantage sur la sensibilisation communautaire et la dynamique commerciale de proximité. Les Groupes 2 et 3 se positionnent entre les deux, articulant planification et renforcement de capacités. Enfin, le Groupe 5 insiste sur la gouvernance foncière, un enjeu transversal mais souvent sous-traité. Cette diversité offre une mosaïque d'initiatives complémentaires, structurées autour d'un objectif partagé : la résilience territoriale des systèmes alimentaires à Ouagadougou.

10 juillet

Lors de l'activité menée avec les représentants des consortiums Agres, Afrifoodlink et Cravo, les participants ont commencé par une première étape collective de cartographie : chacun a présenté et partagé les actions déjà mises en œuvre dans le cadre de ses projets respectifs, afin d'enrichir la compréhension mutuelle et de faciliter les synergies entre consortiums.

Dans un second temps, les participants se sont répartis en trois groupes hétérogènes pour travailler à l'élaboration d'un modèle de gouvernance intra-projets. Chaque groupe a été guidé par un ensemble de questions clés : Comment souhaitez-vous coordonner vos actions ? Comment les décisions sont-elles prises ? Quels liens existent entre les projets et les organisations ? Quels rôles et fonctions sont requis ?

De cette réflexion, trois systèmes différents de gouvernance ont émergé. Toutefois, un consensus commun s'est rapidement imposé : la Mairie doit assumer un rôle central en rédigeant un Memorandum of Understanding (MoU) qui précise:

- un objectif commun partagé par tous,

- un calendrier régulier de rencontres entre les ONG et la municipalité,
- un système de partage et de circulation de l'information,
- un dispositif de rencontres avec d'autres acteurs externes aux consortiums, mais essentiels sur le territoire,
- une répartition claire des rôles et responsabilités de l'ensemble des parties prenantes.

La mise en place de ce nouveau cadre de gouvernance aura pour vocation de renforcer la communication à trois niveaux : entre les ONG elles-mêmes, entre les ONG et la municipalité, et enfin entre la municipalité et les bailleurs de fonds.

Ainsi, l'initiative ouvre la voie à une gouvernance plus intégrée, participative et efficace au service du développement local.



6. Le retour d'expérience sur le processus

Le formulaire a été rempli par un ensemble relativement homogène de participants, majoritairement des hommes âgés de 31 à 50 ans, représentant en grande partie des institutions publiques nationales et municipales. Les répondants

appartiennent essentiellement au secteur de l'environnement et de l'écologie, suivi par l'agriculture. Cette configuration reflète bien le public technique et institutionnel ciblé par les ateliers du Living Lab, notamment les services municipaux, les directions techniques de la Mairie de Ouagadougou, les arrondissements, ainsi que des partenaires associés à la gestion de la Ceinture Verte et aux politiques alimentaires urbaines.

Les participants ont exprimé un niveau de satisfaction global de 3,54/5, ce qui indique une évaluation positive, mais laissant entrevoir une marge de progression. Ce même score a été attribué à deux autres aspects fondamentaux :

- la capacité de l'atelier à générer un dialogue constructif et engagé,
- la pertinence des apports en réponse aux enjeux soulevés.

Ces résultats suggèrent que l'atelier a été perçu comme utile et stimulant sur le fond, tout en n'ayant pas nécessairement atteint un niveau d'excellence unanimement reconnu.

Un point particulièrement encourageant concerne la progression des connaissances des participants. Avant l'atelier, ils s'autoévaluaient à 5,5/10 en moyenne, tandis qu'après les sessions, cette évaluation monte à 8,33/10, soit un gain de près de 3 points. Cela traduit un impact pédagogique fort, révélateur de la qualité des contenus et des échanges, ainsi que de la capacité des intervenants à transmettre des notions complexes de manière accessible.

Les indicateurs relatifs à l'ambiance et à l'engagement pendant l'atelier sont également positifs :

- Le sentiment de confort pendant la journée est évalué à 3,52/5 ;
- Le niveau d'implication ressentie sur l'ensemble des trois jours atteint 3,65/5.

Ces résultats montrent que la majorité des participants se sont sentis à l'aise et intégrés dans la dynamique de travail, même si là encore, une légère marge d'amélioration reste envisageable pour renforcer l'inclusion et la motivation active.

L'animation par des méthodes participatives a été très bien accueillie, avec une note moyenne de 3,78/5. Aucune critique majeure n'a été formulée à ce sujet. Dans les commentaires ouverts, la plupart des réponses indiquent « RAS » ou « Non » à la question sur ce qui aurait pu moins bien fonctionner, ce qui confirme un consensus largement favorable sur la qualité de l'approche.

Les principales critiques exprimées par les participants concernent la gestion du temps, jugée insuffisante pour permettre des échanges approfondis et une construction collective aboutie. Plusieurs ont également souligné des problèmes logistiques, notamment liés à la restauration, au confort de la salle et à

l'organisation générale. D'autres ont relevé le manque de certains acteurs clés, la complexité ou la taille excessive des groupes de travail, ainsi que des difficultés de compréhension linguistique pour une minorité. Enfin, certains ont suggéré de fournir une documentation préalable et d'améliorer la qualité des supports et des prestations.

En conclusion, l'évaluation du Living Lab de Ouagadougou révèle une expérience globalement positive, tant sur le fond que sur la forme. Les participants ont salué la pertinence des contenus, la qualité du dialogue multi-acteurs et l'efficacité des méthodes participatives. L'atelier a permis un renforcement notable des connaissances sur les enjeux alimentaires et environnementaux, et a posé les bases d'une dynamique collective prometteuse. Les critiques exprimées – principalement liées au temps insuffisant, à quelques aspects logistiques et au besoin d'inclusion élargie – offrent des pistes concrètes d'amélioration pour les prochaines étapes. Le processus est perçu comme une avancée importante vers une gouvernance alimentaire territoriale plus structurée, partagée et durable.

Cette publication est produite par ESTà dans le cadre du projet AfriFOODlinks. AfriFOODlinks est financé par l'Union européenne (UE). Les opinions exprimées n'engagent que leur auteur(e) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour la recherche (REA). Ni l'Union européenne ni l'autorité subventionnaire ne peuvent en être tenues responsables.



Funded by
the European Union



Coordinated by
ICLEI Africa

